

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 9408

présenté par
Mme Taurine

ARTICLE 16

Supprimer l'alinéa 1.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La valeur des 500 fortunes a été multipliée par sept en vingt ans – leurs fortunes pèsent désormais 30% du PIB, contre 25% en 2017, soit +20% en un an. La voilà, la philosophie du gouvernement. Pour les riches, c'est toujours en milliards. Où est la justice sociale dans cette réforme des retraites injuste et imposée à la hâte?